Compte rendu du CVS du 19 Avril 2019

Étaient présents :

Élus représentant les familles :

Mme DAVIET Marinette, Présidente du CVS.

Mmes POINET Patricia, COLIN Colette, DUPUIS Marie-Laure, LACRAMPE Mireille.

– Élus représentant les Résidents :

Mme DAUDET France et Mme LACRAMPE Colette pour la MRS, Mme TOULOUSE Nathalie et Mr BRACQ pour le FOH et M. MATHAUX Tony pour le FOJ.

- Élu représentant le Conseil d'Administration : Mr MARC Francis
- Élue représentant le personnel : Mme SILVA Virginie
- représentant le CDAIR :

Mme GAILLARD Corinne, adjoint des cadres et mandataire judiciaire Mme GILBERT, cadre socio-éducatif M. LHOTELAIS, directeur

Et DUPUIS Philippe (avec l'accord du CVS)

Absents excusés: Mme FLEURET-PAGNOUX, conseillère départementale

Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs

Ouverture de la séance à 10h00 et déroulé de l'ordre du jour

I. AFFAIRES FINANCIERES

Un document est remis en séance qui regroupe les éléments de synthèse essentiels sur la clôture de l'exercice 2018, sur l'affectation du résultat et qui présente le BP 2019 Exécutoire.

1 -Compte de gestion 2018 et compte administratif 2018

En synthèse, le Compte de Gestion 2018 (document réglementaire de la Trésorerie) et le Compte Administratif 2018 (document réglementaire du CDAIR) sont en parfaite concordance et font apparaître :

- Pour le budget H (FOH, FOJ, place d'Accueil Temporaire) un excédent de 25 140.14€.
- Pour le budget J (MRS) un déficit de 1 832.07€ est constaté.
- En Investissement il est constaté un excédent de 149 677.67€.

2 - Affectation du résultat

L'excédent cumulé en Investissement progresse de fait : 1 225 018.13€

En fonctionnement pour le budget H, le solde à affecter est de 45 140.14€ composé de 20 000€ (résultat 2017) à affecter en compte de réserve pour provisions Comptes Épargnes Temps et de 25 140.14€ que nous proposons en fonctionnement pour amortir l'impact des augmentations de l'énergie et atténuer les effets cumulés des progressions de carrière des agents.

3 - BP 2019 exécutoire

L'assemblée Délibérante du CD17 ayant voté une augmentation des dépenses d'aide sociale pour les ESMS à hauteur de 0.40%, le Budget Exécutoire 2019 a été établi à partir du BP 2019 présenté en Octobre 2018 majoré de ce taux.

Ce Budget Exécutoire a été ainsi préparé en essayant de provisionner le GROUPE II (charges de personnel) des budgets H et J au plus près de la réalité.

Il faut savoir que le budget H (dit budget principal) absorbe de plus en plus de dépenses de fonctionnement du budget J (dit budget annexe). Le niveau des remboursements du budget J au budget H devra être reconsidéré lors de la préparation du prochain CPOM.

4 - Prix de journée 2019

Pour le FOH: Tarif péréqué fixé au 1^{er} Mars 2019 = 114.29 € Pour le FOJ: Tarif péréqué fixé au 1^{er} Mars 2019 = 73.91 € Pour la MRS: Tarif péréqué fixé au 1^{er} Mars 2019 = 90.98 €

Pour le FOJ Mme Poinet demande si le règlement d'aide sociale concernant les absences s'applique comme pour le FOH (105 nuits d'absences autorisées par an): La règle ne concerne que l'hébergement, pour le FOJ ce sont d'autres modes de calcul qui sont appliqués.

II. AFFAIRES GENERALES

1 - Rapport d'activités 2018 :

Toujours beaucoup de richesses et de diversités dans les activités et animations proposées et toujours avec le soutien de la VAGUE BLEUE.

2 - Projet d'extension :

Nous rentrons enfin dans le concret avec l'intervention de la SEMDAS (Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge). Dès que possible, un calendrier sera communiqué.

Les représentants du CVS seront bien sûr prioritairement associés à l'évolution du projet.

3 - <u>livret d'accueil des professionnels et règlement intérieur</u> :

Un livret d'accueil des professionnels doublé d'un RI a été élaboré et sera remis à tous les agents après la prise en compte de quelques petits ajustements formulés par les représentants du personnel siégeant au CTE.

4 - Questionnaire de satisfaction :

Ce questionnaire a été élaboré après le CVS de Décembre 2018. Il sera adressé à toutes les familles et aux tuteurs chaque année.

Il est bien sûr amendable et le CVS sera informé prioritairement du résultat de cette consultation.

À l'étude, un questionnaire adapté à destination des Résidents et qui prendra en compte d'autres domaines de la vie au CDAIR que la seule question de l'alimentation.

5 - Comptes rendus des Conseils de Maison :

CONSEIL DE MAISON FOH: 10 AVRIL 2019

Animé par M. LHOTELAIS et Mme GILBERT.

Entre 45 et 50 résidents présents :

Après un rappel des objectifs de la réunion et des règles concernant la prise de parole, la réunion débute à 16h30. 27 résidents ont pris la parole.

Globalement les résidents expriment toujours très majoritairement les plaintes relatives au bruit dans la salle de restauration au moment des repas ou du petit déjeuner, dans les couloirs avec les portes qui claquent, la musique ou les cris.

Viennent ensuite les problèmes de comportement : tenue à table, les taquineries, gestes ou paroles déplacés des uns ou des autres, le comportement de certain couple dans le salon devant la télé qui manquerait de retenue.

Ceux qui prennent la parole évoquent aussi des solutions : Respecter des horaires pour la musique, se retrouver dans une chambre pour les couples, et plus globalement le respect dû à chacun.

Un résident exprime lui le fait qu'il a vécu ces derniers temps des moments difficiles et que l'ensemble du collectif lui avait permis d'aller mieux... Il remercie donc tout le monde.

Une résidente prend la parole pour exprimer le fait qu'elle se sent bien ici mais que des résidents se moquent de sa particularité physique, elle explique alors à tous qu'elle est née comme cela, que ce n'est pas de sa faute et qu'elle n'est pas un monstre quand même... les discussions après cette prise de parole émouvante tournent autour de l'acceptation de chacun tel qu'il est.

Viennent les questions autour des chambres. Certains se plaignent de la cohabitation et questionnent donc sur le départ des bus et le démarrage des travaux.

Un résident, rejoint par de nombreux autres expriment leur satisfaction quant à la nourriture. Demande pour changer les couteaux qui ne couperaient plus, les verres et des cuillères en plus. Faire le point avec Alexia.

Demande pour changer le meuble en bois dans la salle de restauration, demande déjà évoquée lors d'un précédent conseil... Dans l'attente d'avoir plus d'éléments sur les possibles travaux dans la salle de restauration.

Un résident annonce à tous qu'il a postulé pour le foyer de Matha, un autre sa satisfaction de partir de temps en temps en famille d'accueil... Plusieurs demandent des nouvelles des résidents actuellement hospitalisés...

M. LHOTELAIS annonce la modification de la loi permettant à tous les majeurs sous protection de pouvoir voter s'ils le souhaitent, un résident réagit et se montre intéressé par cette question. M. LHOTELAIS précise qu'il faudra que chacun aborde la procédure avec son mandataire pour mettre en œuvre ce droit (inscription sur les listes électorales notamment).

Mme GILBERT aborde les réflexions des équipes éducatives avec le psychologue ainsi que la direction autour de la gestion des téléphones portables des résidents (et aussi des professionnels). Après que les résidents aient pu dire comment chacun gérait son portable, Mme GILBERT relève donc le fait qu'il y a des règles différentes pour chacun et que cela est compliqué pour les professionnels qui les accompagnent. Elle relève aussi que beaucoup de conflits ou de tensions tournent autour des portables. S'appuyant sur le fait que récemment les portables ont été interdits au collège face à la difficulté des jeunes à les gérer de manière adaptée, elle informe que le CDAIR réfléchit à une règle commune à tous : La proposition encore en réflexion vise à ce que les portables soient conservés au bureau des professionnels de l'hébergement. Ils seraient disponibles pour les résidents de 16h30 à 21h00 en semaine, de 14h00 à 21h00 le week-end. Chacun pourra bien évidemment partir avec son portable lors de ses week-ends ou vacances.

Cette annonce suscite de nombreux remous dans l'assistance et quelques questions: Pourquoi ce serait pareil pour tout le monde? Chacun présentant son cas particulier, quelques résidents verbalisent clairement qu'ils ne sont pas d'accord et que leur famille ne le sera pas non plus... Mme GILBERT dit que lorsque la règle sera décidée elle sera la même pour tous, que nous allons d'abord évoquer ce sujet en conseil de la vie sociale, puis dans un courrier aux familles... Ensuite seulement nous prononcerons une règle avec un temps d'observation pour voir comment cela se passe.

Le conseil de maison se termine dans une certaine effervescence à 17h45. La question du téléphone est reprise individuellement par les professionnels avec les résidents les plus perturbés par cette annonce.

CONSEIL DE MAISON MRS 17 AVRIL 2019 18H00 :

Animé par M. LHOTELAIS et Mme GILBERT

Tous les résidents sont présents. Rappel des objectifs de la réunion et des règles de prise de parole.

Le conseil s'ouvre sur des questions autour du repas. Même si quelques résidents trouvent que l'on mange bien à la MRS, il y a de nombreuses plaintes : Trop de fruits, trop de bananes (et en même temps les bananes sont trop petites !), la soupe est fade... Nous évoquons le fait qu'il y a un carnet de liaison avec la cuisine et une commission menu bientôt, le 17 mai. Le fait aussi que le cuisinier est venu participer à une réunion du lundi avec eux...

Le calme de la maison de retraite est apprécié de tous, une résidente évoque le fait que cela crie souvent au Foyer et que là-bas certains ne sont pas gentils alors qu'à la MRS tout le monde est gentil! Les résidents présents sont heureux d'être là ensemble et estiment que le personnel prend bien soin d'eux.

Ils apprécient l'activité Jardin avec la plantation de légumes qu'ils peuvent ensuite déguster. Les ateliers cuisine du mercredi sont également très appréciés : « on aime bien, on choisit, on prépare ensemble et ça nous rappelle des souvenirs ».

Histoire de génération? Nous constatons qu'hormis les questions autour de la nourriture, ou très pratiques, l'expression, ne serait-ce que des interrogations sur le fonctionnement ou l'organisation est quasi inexistante dans ce contexte en tous les cas. Avec un peu d'humour nous leur demandons de râler un peu car nous avons besoin de leur avis dans le but d'améliorer le quotidien.

Sont alors évoquées les difficultés de circulation à l'entrée du CDAIR : Problème de visibilité, des gens qui se garent devant ou mal, des trottoirs encombrés et des nombreux vélos au rond-point qui rendent la traversée périlleuse.

M. LHOTELAIS informe que la mairie a fait planter un arbre tout dernièrement afin de limiter le stationnement gênant des voitures à la sortie, mais cela ne semble pas suffire. Une résidente propose de placer le passage piéton juste en face de la sortie du centre... De déplacer la boite aux lettres... ce sont des questions qui seront évoquées avec la mairie lors du Conseil d'Administration le 25 avril.

Est évoquée aussi la nuisance sonore causée par les bus qui reculent et font BIP BIP...

Certains regrettent qu'il n'y ait plus cette année les ateliers cuisine FOYER/MRS; En effet le professionnel qui s'en occupait au FOH n'a pas souhaité poursuivre cette année. Il faudra demander si un autre est partant pour prendre la relève. Il est précisé qu'il ne faut pas cependant que le groupe soit trop grand.

Une plainte à propos des pots isothermes rouges qui coulent par le fond... À voir avec Alexia. Et concernant la grandeur des plats (Trop grands pour être lavés à la MRS. Ceux-ci pourraient être renvoyés à la plonge du Foyer? À voir lors de la prochaine commission « Menu ».

Retour sur la récente visite, avec Théo, d'un groupe à l'EHPAD de Beaulieu. Le groupe a trouvé les chambres belles et évoquent leur projet d'accueil d'animaux dans le jardin. Tout le monde en profite pour dire qu'ils sont contents d'avoir Elvira, petite chatte de trois ans qu'ils sont allés chercher au refuge de Saint-Martin. Elle va parfois dormir dans la chambre de ceux qui veulent bien...

Sont évoqués les nombreux projets de sortie, le bowling, le spectacle musical à Longeville le 21 mai, l'aquarium le 15 mai, le puy du fou le 5 juillet... ainsi qu'un projet camping MRS les 7/8/et 9 octobre...

L'art Thérapie est également très apprécié ainsi que les marches avec Théo: « C'est indispensable!!! ».

La réunion se termine à 19h00 et tout le monde se retrouve autour d'un excellent repas maison auquel ont participé M. LHOTELAIS et Mme GILBERT. Un très bon moment convivial partagé.

CONSEIL DE MAISON FOJ

Les deux représentants des résidents du FOJ, Ophélie et Tony, nous font part lors du CVS des demandes suivantes :

- Des nouveaux feutres dans la pièce du FOJ.
- Faire plus de sorties seulement entre les bénéficiaires du FOJ, « une journée pour visiter les étoiles au bout de l'île »
- Avoir une table plus grande... et d'une salle plus grande aussi.

Pour ce qui concerne la dernière demande, il est rappelé les conditions d'accueil actuelles vraiment minimales, et donc pour eux aussi les travaux sont attendus avec un espace beaucoup plus adapté qui leur sera réservé.

III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

 Le CD17 a diffusé un appel à candidature auprès des EPAHD pour la création, par redéploiement, de 3 unités destinées à l'accueil des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) de 8 places chacune.

Nous sommes partenaires avec deux établissements :

L'EHPAD de BEAULIEU à PUILBOREAU

Et l'HOPITAL SAINT HONORE à ST MARTIN DE RE.

- Nous sommes en train d'élaborer une convention de partenariat avec le Centre Hospitalier de MARIUS LACROIX afin de garantir une inscription dans la durée de nos relations.
- VAGUE BLEUE: Thomas HAUTEVILLE et Grégory BRACQ sont candidats pour intégrer le Conseil d'Administration de la VAGUE BLEUE pour y représenter les Résidents.
- Quelques dates à retenir : 16 Mai, Sortie VEGAS à Saintes.

8 Juin, 3 équipes du CDAIR participent au Triathlon de La Rochelle en duo : 1 professionnel et un Résident en relais.

14 et 15 Juin, Marché de Printemps. Kermesse le 15 après-midi.